

## Produit

La bande ORALITE® FTP 2000 est une bande rétroréfléchissante fine et souple, monocouche, jaune fluorescent conçue pour satisfaire ou dépasser les exigences de la norme EN 469:2005 Vêtements de protection pour sapeurs-pompiers, offrant une réflectivité et une durabilité supérieures et dans les conditions actuelles les plus exigeantes.

La surface extérieure lisse du produit procure des performances supérieures dans les domaines essentiels de la résistance à l'abrasion, desintempréries et de la nettoyabilité. Le produit est disponible avec un motif losangé caractéristique et visuellement attrayant.

## Construction

La bande ORALITE® FTP 2000 se compose d'éléments pyramidaux (microprisme) rétroréfléchissants entièrement encapsulés dans un film polymère stabilisé contre les UV, souple, à surface lisse, solide et résistant aux intempéries. Les surfaces du prisme sont métallisées pour une protection contre la poussière et l'humidité. Le produit est muni d'un renfort de tissu spécialement formulé pour résister aux flammes et permettre des applications de couture.

## Homologation du produit

EN 469:2005

## Logo du Film



## Couleur

La bande ORALITE® FTP 2000 existe en jaune fluorescent, offrant à la fois une meilleure visibilité en plein jour par sa fluorescence, et une excellente visibilité nocturne, de par sa couleur réfléchie identique à son aspect pendant la journée.

## Rétroréflexion

La bande ORALITE® FTP 2000 possède une valeur rétroréflechissante typique de 720 cd/lux/m<sup>2</sup>, mesurée avec la géométrie 0,20/5 et excède les exigences minimales de réflectivité de la norme EN ISO 20471:2013 Performance séparée, testée seulement dans la bande centrale.

La bande ORALITE® FTP 2000 ne peut pas être utilisée pour garantir des vêtements vis-à-vis de la EN ISO 20471:2013 car la bande mesurée sur une largeur de 50 mm ne satisfait pas aux exigences minimales de réflectivité.

## Conditions d'entretien

La bande ORALITE® FTP 2000, lorsqu'elle est lavée conformément à l'ISO:6330:2000 Méthode 2A résistera à un minimum de 50 lavages à 60° C lorsqu'elle est combinée à différents types de support, et lorsqu'elle est lavée conformément à la norme ISO 6330:2013, la méthode 1A résiste à un minimum de 30 lavages à 92° C lorsqu'elle est fixée à une variété de support.



## Résistance aux flammes

ORALITE® FTP 2000 répond aux exigences de la norme EN 469:2005 clause 6.1 et EN ISO 14116:2008 Index 3 lorsqu'il est testé conformément à la norme ISO 15025 méthode A à l'état neuf et également après 50 cycles de lavage selon la méthode ISO 6330:2012 méthode 2A (60° C) et 30 cycles de lavage selon ISO 6330:2012 Méthode 1A (92° C).

## Résistance thermique

Neuve, la bande ORALITE® FTP 2000 dépasse les exigences photométriques de la norme EN ISO 20471 :2013 après exposition à une chaleur convective de 180° C pendant 5 minutes (EN 469:2005 Annexe B.3.1) et excède également les exigences photométriques après 5 cycles de lavage (conformément à l'ISO 6330 Méthode 2A) et exposition à une chaleur convective de 180° C pendant 5 minutes.

## Nettoyabilité

La bande ORALITE® FTP 2000 présente une surface supérieure luisante qui offre une résistance naturelle aux salissures et facilite le nettoyage. Les taches de saleté, de suie et de fumées peuvent s'enlever facilement avec un savon non abrasif et de l'eau, restaurant ainsi la considérable réflectivité et la fluorescence du produit. Les éléments réfléchissants derrière la surface supérieure ne seront pas affectés.

## Durée de conservation

À conserver dans un endroit frais et sec et à utiliser dans l'année suivant la réception.

## REMARQUE IMPORTANTE

Pendant toute la durée du process de fabrication, tous les produits ORAFOL sont soumis à un contrôle qualité rigoureux. Nous garantissons qu'ils sont de qualité loyale et marchande et exempts de tous défauts de fabrication. Les informations publiées reposent sur nos analyses et nos recherches et ne constituent aucune garantie de propriétés ni aucun accord de qualité. En raison de la variété des possibilités d'utilisation des produits ORAFOL et de la constante mise au point de nouvelles applications, l'acheteur est appelé à évaluer soigneusement l'adéquation et la performance du produit dans la perspective de l'usage auquel il est destiné et assume tous les risques en corrélation avec une telle utilisation. Aucune garantie n'est assumée pour des fins différentes de celles mentionnées dans la Fiche technique ni pour des applications qui ne sont pas mises en œuvre conformément aux consignes d'utilisation d'ORAFOL.

La durabilité du produit final dépend d'une multitude de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, le choix et la préparation du substrat, le respect des directives d'application recommandées, le territoire géographique, les conditions d'exposition et la maintenance du matériel ORAFOL et du produit final. Les défauts du produit induits par le support ou une préparation de surface incorrecte ne sauraient engager la responsabilité d'ORAFOL.

Lors de l'utilisation des produits ORAFOL, il est nécessaire de respecter toute réglementation nationale pertinente. ORAFOL vous recommande de vous informer auprès des autorités locales à propos des prescriptions actuelles en vigueur et de vous assurer que le produit satisfait à ces exigences. Pour tout complément d'information, veuillez prendre contact avec ORAFOL.

ORALITE® est une marque déposée de ORAFOL Europe GmbH